

ETAT DES LIEUX :

Les infirmiers libéraux face aux difficultés dans la prise en soins des patients en situation palliative terminale au domicile

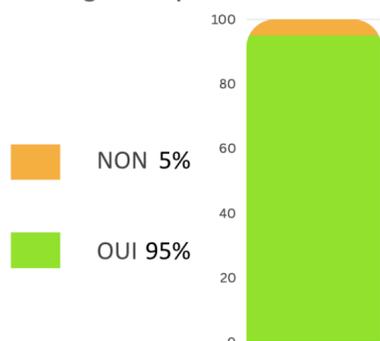
Par le groupe infirmier de l'Association Pour les Soins Palliatifs PACA

De nombreux patients souhaitent pouvoir bénéficier d'un accompagnement en fin de vie à domicile. Les professionnels libéraux sont nécessairement très sollicités dans ces situations. Ce travail a été mené dans l'objectif d'identifier les difficultés et les freins rencontrés par les soignants lors de la prise en soins de patients à domicile.

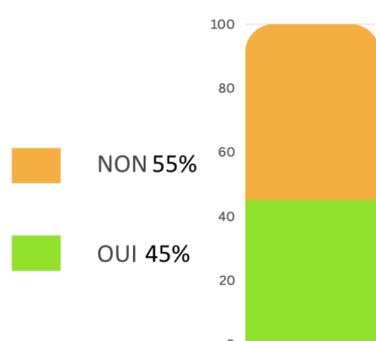
117 questionnaires ont été remplis par les Infirmiers Libéraux de la région Provence Alpe Cote d'Azur. L'analyse des résultats a pour but de faire émerger les problématiques rencontrées au cours de la prise en charge des patients. (Enquête réalisée en 2022)



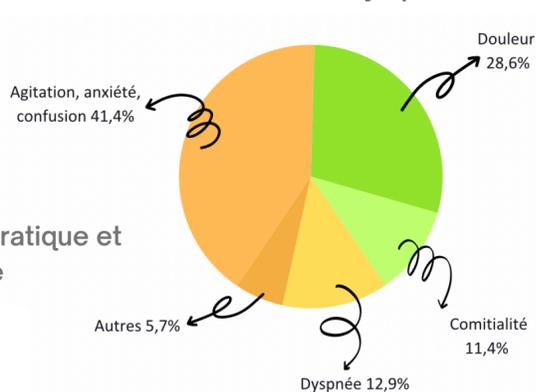
Prise en charge des patients en fin de vie à domicile



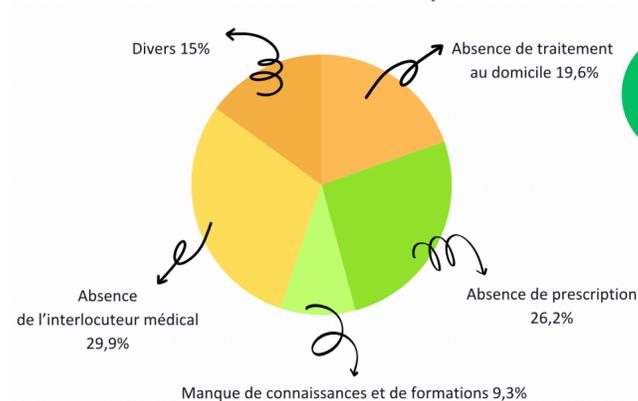
IDEL étant formés ou sensibilisés



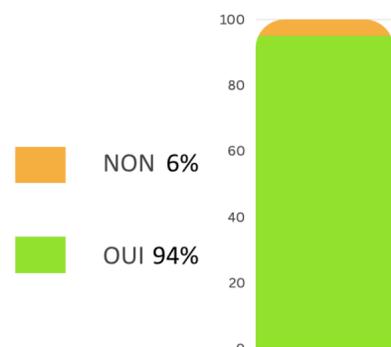
Les difficultés liées aux symptômes



Facteurs de difficultés à la prise en soin



Utilité d'un outil d'accompagnement sur la pratique et ressources du territoire d'exercice



Au vu des résultats, nous pouvons constater qu'il existe :

- Une méconnaissance des ressources existantes (l'application appl'idel sp, OncoPaca-Corse, SFEDT, SFAP, APSP....)
- Un manque ou une absence de coordination interdisciplinaire ville-hôpital malgré le développement des CPTS, DAC, Réseaux ...
- Un isolement des professionnels de santé libéraux

Nos conclusions :

- Accentuer le déploiement des prescriptions anticipées et fiche urgence palliatif : pour répondre au risque de décompensation de l'état de santé et au maintien du patient à son domicile jusqu'à la fin de sa vie.
- Renforcer le déploiement de la Cellule d'Animation en Soins Palliatifs de l'APSP PACA (soutenue par l'ARS PACA)
- Former les professionnels de santé à la bonne utilisation du dossier médical partagé.
- Revaloriser l'expertise en soins infirmiers sur les professionnels libéraux au sein du référentiel professionnel dans l'aide au diagnostic et l'application des prescriptions anticipées personnalisées sur validation médicale.
- Mise en application des chartes entre structures s'articulant au domicile du patient (ETSP-HAD-SAMU...)